
**CANADIAN CROSSROADS INTERNATIONAL -
CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL**
Exerce ses activités sous le nom de **CARREFOUR
INTERNATIONAL**

ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

- Page 1. Rapport des auditeurs indépendants**
- 2. État de la situation financière**
- 3. État de l'évolution de l'actif net**
- 4. État des résultats**
- 5. État des flux de trésorerie**
- 6-13. Notes afférentes aux états financiers**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
Carrefour international
TORONTO, Ontario

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Carrefour international, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus, à l'excédent, à l'actif à court terme et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Carrefour international au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les OSBL.

Autres questions

Les états financiers de Carrefour international pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2013 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion avec réserve au sujet de ces états financiers, le 14 juin 2014.



NORTON McMULLEN LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Markham, Canada
Le 13 juin 2015

- 1 -

DAVID J. NORTON, CPA, CA, LPA
WILLIAM L. McMULLEN, CPA, CA, LPA

JOHN C. KARRAM, CPA, CA, LPA
RODNEY J. RUSSELL, CPA, CA, LPA

PAUL SIMPSON, CPA, CA, LPA
PAUL W. McMULLEN, CPA, CA, LPA

MARK D. POTTER, CPA, CA, LPA

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2015

2014

ACTIFS

Court terme		
Trésorerie et équivalents (note 2)	365 509 \$	951 164 \$
Comptes débiteurs (note 3)	40 420	51 952
Sommes à recevoir d'entités apparentées (note 11)	1 635	3 205
Charges payées d'avance et autres actifs	17 856	41 389
	<u>425 420</u>	<u>1 047 710</u>
Placements (note 2)	2 458 908	2 380 310
Immobilisations (note 4)	30 526	39 522
	<u>2 914 854</u>	<u>3 467 542</u>

PASSIF

Court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	209 606 \$	179 611 \$
Produits reportés (note 6)	431 671	1 012 664
	<u>641 277</u>	<u>1 192 275</u>

ACTIF NET

Investi en immobilisations	30 526	39 522
Fonds de dotation (note 8)	200 000	200 000
One World Fund (note 8)	762 977	762 977
Excédent accumulé non affecté	1 280 074	1 272 768
	<u>2 273 577</u>	<u>2 275 267</u>
	<u>2 914 854</u>	<u>3 467 542</u>

Engagements (note 13)

Approuvé par le Conseil d'administration


Ian Anderson


Susan Watts

Voir les notes afférentes

- 2 -

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Affectés à l'interne			Excédent accumulé non affecté	2015	2014
	Investi en immobilisations	Fonds de dotation	One World Fund		Total	Total
SOLDE – début de l'exercice	39 522 \$	200 000 \$	762 977 \$	1 272 768 \$	2 275 267 \$	2 159 544 \$
Addition (soustraction)						
Excédent (déficit)	(21 281)	-	-	19 591	(1 690)	115 723
Investissement en immobilisation	<u>12 285</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(12 285)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE – fin de l'exercice	<u>30 526</u>	<u>200 000</u>	<u>762 977</u>	<u>1 280 074</u>	<u>2 273 577</u>	<u>2 275 267</u>

Voir les notes afférentes

- 3 -

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

PRODUITS

Gouvernement fédéral - MAECI	2 790 103 \$	2 894 070 \$
Gouvernement fédéral - MAECI - PSIJ	-	844
	<u>2 790 103</u>	<u>2 894 914</u>

Contributions d'un gouvernement provincial (Québec)	184 389	136 199
-----------------------------------------------------	---------	---------

Dons (note 6)	754 003	774 702
---------------	---------	---------

Produits des placements (note 7)	305 027	236 265
----------------------------------	---------	---------

Autres produits	15 054	12 632
-----------------	--------	--------

Contributions volontaires	<u>1 897 371</u>	<u>2 238 233</u>
---------------------------	------------------	------------------

	<u>2 971 455</u>	<u>3 261 832</u>
--	------------------	------------------

TOTAL DES PRODUITS	<u>5 945 947</u>	<u>6 292 945</u>
---------------------------	-------------------------	-------------------------

CHARGES

Programmes	2 893 778	2 867 952
------------	-----------	-----------

Administration, gouvernance et coûts indirects	828 547	676 087
------------------------------------------------	---------	---------

Programme d'intéressement du public	192 573	223 406
-------------------------------------	---------	---------

Collecte de fonds	135 368	171 544
-------------------	---------	---------

Contributions volontaires	<u>1 897 371</u>	<u>2 238 233</u>
---------------------------	------------------	------------------

TOTAL DES CHARGES	<u>5 947 637</u>	<u>6 177 222</u>
--------------------------	-------------------------	-------------------------

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(1 690)</u>	<u>115 723</u>
-------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------

Voir les notes afférentes

- 4 -

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉ AUX)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 690) \$	115 723 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement	<u>21 280</u>	<u>20 823</u>
	19 590	136 546
Augmentation (diminution) nette des soldes du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	11 532	47 419
Comptes débiteurs payés par les parties apparentées	1 570	(1 956)
Charges payées d'avance et autres actifs	23 533	61 006
Comptes créditeurs et charges à payer	29 996	(33 760)
Revenus reportés	<u>(580 993)</u>	<u>717 571</u>
	<u>(494 772)</u>	<u>926 826</u>

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Acquisition de placements	(12 285)	(3 467)
Produit de la cession de placements à long terme	200 000	-
Acquisition de placements à long terme	<u>(278 598)</u>	<u>(808 147)</u>
	<u>(90 883)</u>	<u>(811 614)</u>

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS – début de l'exercice

(585 655) 115 212

951 164 835 952

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS – fin de l'exercice

365 509 951 164

Voir les notes afférentes

- 5 -

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2015

NATURE DES ACTIVITÉS

Carrefour canadien international (Carrefour international) a été incorporé sans capital-actions le 21 juillet 1969, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Carrefour international est un organisme de développement international qui vise à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des femmes et des filles. De concert avec des partenaires locaux dans huit pays et appuyé par des centaines de volontaires chaque année, Carrefour international mise sur les compétences, l'expertise et les ressources du Nord et du Sud pour aider les gens à surmonter la pauvreté et promouvoir l'égalité des femmes et des filles. Carrefour international travaille actuellement en Bolivie, au Ghana, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Swaziland, au Togo et au Zimbabwe.

Carrefour international est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et peut émettre des reçus de charité pour les dons reçus.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL) et comprennent les conventions comptables qui suivent.

a) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents sont constitués de la petite caisse, des comptes d'exploitation et de courtage et du papier commercial qui sont des actifs facilement mobilisables et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût. L'amortissement est indiqué annuellement en fonction de la durée de vie utile estimative de l'actif, selon le taux et la méthode ci-dessous :

Mobilier et matériel de bureau

méthode linéaire sur 5 ans

c) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction formule certaines hypothèses et fasse certaines estimations en fonction de l'information disponible. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir des conséquences sur la déclaration des actifs et des passifs à la date des états financiers et aux montants déclarés à titre de produits et de charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

d) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties au taux en vigueur lorsqu'elles sont effectuées. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères ont été convertis au taux en vigueur à la fin de l'exercice

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Comptabilisation des produits

L'organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions et les subventions. Les contributions et les subventions grevées d'affectations sont comptabilisées à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont réalisées. Celles qui ne sont pas affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons consistent en dons provenant de fondations, d'autres bailleurs de fonds non gouvernementaux et de donateurs individuels importants.

Le revenu de placement comprend l'intérêt, les gains réalisés ou non réalisés et les pertes sur les placements ainsi que les variations liées aux taux de change des devises étrangères. Le revenu de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les autres produits consistent en d'autres remises gouvernementales reçues durant l'exercice. Les produits reliés aux autres remises de gouvernements sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

L'estimation de la juste valeur des services bénévoles est incluse dans les produits et les charges.

f) Dons de services

Les contributions en service bénévole, tant au Canada qu'à l'étranger, sont essentielles au travail de Carrefour international. Carrefour international conserve des registres détaillés du temps et des services que les bénévoles ont offerts. Une valeur est attribuée aux contributions bénévoles et la méthode d'attribution de la valeur est basée sur une étude réalisée par des chercheurs indépendants. Les taux appliqués proviennent des tableaux de taux actuels de Statistique Canada.

g) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur et ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur des marchés actifs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement incluent la trésorerie et les équivalents, et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers de l'organisme, évalués à la juste valeur, incluent les fonds de titres à revenu fixe et d'actions en gestion commune.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent une dépréciation possible. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, est constaté dans les produits et il peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'effet net de celle-ci est le même que s'il n'y avait pas eu de perte de valeur. Il n'y a aucun indicateur de dépréciation pour l'exercice visé.

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Répartition des salaires et des avantages sociaux

Les salaires sont répartis entre les programmes, les programmes d'intéressement du public, l'administration, la gouvernance, les coûts indirects et les collectes de fonds. La répartition est basée sur un pourcentage de jours de travail prévus, qui détermine le temps consacré à chaque domaine d'activité.

2. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS ET PLACEMENTS

La trésorerie, les équivalents et les placements sont décrits ci-dessous.

	2015	2014
Trésorerie		
Petite caisse	993 \$	993 \$
Comptes courants de fonctionnement	324 659	916 307
Compte au comptant de courtage	9 824	6 385
Équivalents de trésorerie	<u>30 033</u>	<u>27 479</u>
Bons du Trésor	<u>365 509</u>	<u>951 164</u>
Placements		
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commune	1 504 369	1 423 468
Fonds d'actions en gestion commune	<u>954 539</u>	<u>956 842</u>
	<u>2 458 908</u>	<u>2 380 310</u>
	<u>2 824 417</u>	<u>3 331 474</u>

Les montants de trésorerie, d'équivalents et de placements grevés d'affectations sont égaux aux montants des produits reportés disponibles provenant de bailleurs de fonds externes aux fins de la prestation de futurs programmes. Ces fonds sont grevés d'affectations puisqu'ils ne peuvent servir à d'autres fins que la prestation de programmes pour lesquels ils sont prévus (note 6).

3. COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs sont décrits ci-dessous.

	2015	2014
Comptes débiteurs	8 140 \$	7 713 \$
Taxes de vente à recevoir	<u>32 280</u>	<u>44 239</u>
	<u>40 420</u>	<u>51 952</u>

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont décrites ci-dessous.

	2015		2014	
	Coûts	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	<u>129 547 \$</u>	<u>(99 021) \$</u>	<u>30 526 \$</u>	<u>39 522 \$</u>

5. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les comptes créditeurs et les charges à payer sont décrits ci-dessous.

	2015	2014
Comptes créditeurs et charges à payer	176 407 \$	179 611 \$
Remises gouvernementales à payer	<u>33 199</u>	<u>-</u>
	<u>209 606</u>	<u>179 611</u>

6. PRODUIT REPORTÉ

Le produit reporté est composé de subventions gouvernementales et de dons grevés d'affectations provenant de diverses sources pour des éléments et des projets dont les dépenses seront réalisées au cours du prochain exercice.

	2015			
	Dons	Provincial	Fédéral	Total
Solde au début de l'exercice	223 947 \$	29 778 \$	758 939 \$	1 012 664 \$
Ajouter : dons reçus durant l'exercice	891 609	-	-	891 609
Ajouter : financement gouvernemental pour des périodes futures	-	70 118	-	70 118
Soustraire : montant constaté comme produit durant l'exercice	<u>(754 003)</u>	<u>(29 778)</u>	<u>(758 939)</u>	<u>(1 542 720)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>361 553</u>	<u>70 118</u>	<u>-</u>	<u>431 671</u>

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

6. PRODUIT REPORTÉ (suite)

	2014			
	Dons	Provincial	Fédéral	Total
Solde au début de l'exercice	69 113 \$	\$ 75 037	\$ 150 944	\$ 295 094
Ajouter : dons reçus durant l'exercice	929 536	-	-	929 536
Ajouter : financement gouvernemental pour des périodes futures	-	29 778	758 939	788 717
Soustraire : montant constaté comme produit durant l'exercice	<u>(774 702)</u>	<u>(75 037)</u>	<u>(150 944)</u>	<u>(1 000 683)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>223 947</u>	<u>29 778</u>	<u>758 939</u>	<u>1 012 664</u>

7. REVENU DE PLACEMENTS

Le revenu de placements est décrit ci-dessous.

	2015	2014
Gains sur les placements	130 659 \$	52 245 \$
Intérêts	49 452	68 590
Dividendes	<u>23 991</u>	<u>17 132</u>
	204 102	137 967
Gains latents sur les placements	<u>100 925</u>	<u>98 298</u>
	<u>305 027</u>	<u>236 265</u>

L'organisme a engagé des frais de gestion des placements de 19 597 \$ (14 522 \$ en 2014), qui sont compris dans le montant consacré au poste administration, gouvernance et coûts indirects.

Le revenu de placements comprend un montant de 118 961 \$ (94 506 \$ en 2014) gagné à l'aide des fonds de dotation. Le revenu de placements n'est grevé d'aucune affectation et il a été inclus dans l'excédent accumulé non affecté.

8. RESTRICTION SUR L'ACTIF NET

Le Fonds de dotation est grevé d'affectations à l'interne par le conseil d'administration. Le fonds a été créé pour appuyer l'organisme dans l'exécution de sa mission et de son mandat.

Le One World Fund est grevé d'affectations à l'interne par le conseil d'administration. Ce fonds a été créé dans le but d'accroître les retombées des programmes de l'organisme et d'avoir du financement renouvelable additionnel et/ou d'engendrer des occasions permettant la matérialisation de revenus futurs.

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

9. SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

La rémunération des employés durant l'exercice a été répartie comme suit :

	2015	2014
Programmes	1 428 017 \$	1 381 157 \$
Administration, gouvernance et coûts indirects	231 119	117 507
Programmes d'intéressement du public	191 499	203 143
Collectes de fonds	<u>80 255</u>	<u>73 241</u>
Total de la rémunération durant l'exercice	<u>1 930 890</u>	<u>1 775 048</u>

10. DÉPENDANCE FINANCIÈRE

L'organisme est financièrement dépendant des fonds versés par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) afin de maintenir ses activités. Cela est jugé normal par l'organisme et le secteur dans lequel il évolue.

11. TRANSACTIONS AVEC UNE ENTITÉ LIÉE

La Fondation des amies et amis de Carrefour canadien (« la Fondation »)

La Fondation est associée à Carrefour international du fait que ces organismes partagent le même conseil d'administration. La Fondation est une fondation de bienfaisance distincte qui appuie d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et, en particulier, Carrefour international. La Fondation est un organisme de bienfaisance dûment enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Carrefour international paie également les dépenses engagées par la Fondation dans le cadre de ses activités habituelles et indiquées selon leur valeur comptable. Au 31 mars 2015, la dette de la Fondation envers Carrefour international en lien avec les dépenses engagées s'élevait à 1 635 \$ (3 205 \$ en 2014).

	2015	2014
Situation financière au 31 mars 2015		
Actif	1,635 \$	1,801 \$
Passif	<u>1,635</u>	<u>1,801</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exercice		
Décaissements	<u>166 \$</u>	<u>166 \$</u>
Diminution des flux de trésorerie	<u>(166)</u>	<u>(166)</u>

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse présentée ci-dessous fournit une évaluation des risques et des concentrations de risque au 31 mars 2015.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement et cause une perte financière à l'autre partie. Les principaux risques de crédit de l'organisme se rapportent à ses comptes débiteurs. La majorité des comptes débiteurs de l'organisme consiste en des fonds à recevoir d'organismes gouvernementaux et d'avances aux employés. Aucune modification de l'évaluation du risque de crédit n'a été apportée par rapport à l'exercice précédent.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes créditeurs et charges à payer. L'organisme gère ce risque en assurant la gestion de son fonds de roulement et en générant des flux de trésorerie suffisants liés à ses activités. Aucune modification de l'évaluation du risque de liquidité n'a été apportée par rapport à l'exercice précédent.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, risque de taux de change des devises étrangères et le risque boursier. L'organisme est exposé à ces risques de la façon décrite ci-dessous.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme gère ses placements en fonction de ses besoins de trésorerie et en vue d'optimiser ses revenus de placements. L'organisme a investi son excédent de trésorerie dans le marché monétaire, des bons du Trésor, des titres à revenu fixe et des fonds d'actions en gestion commune comme moyen de gérer son risque de taux d'intérêt. L'exposition à ce risque fluctue comme les placements et les taux d'intérêt connexes varient d'année en année.

ii) Risque de taux de change des devises étrangères

Le risque de taux de change des devises étrangères est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change des devises étrangères. La monnaie fonctionnelle de l'organisme est le dollar canadien. La valeur des placements libellés dans une devise autre que le dollar canadien pourrait être touchée par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur de la devise dans laquelle un titre est libellé. L'organisme gère ce risque en limitant les niveaux de concentration.

CARREFOUR CANADIEN INTERNATIONAL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2015

12. Instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux de change des devises étrangères (suite)

Au 31 mars 2015, des titres négociables d'une valeur de 547 498 \$ (566 974 \$ en 2014) étaient libellés en devises étrangères. Ce montant a été converti en devises canadiennes au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. L'exposition à ce risque varie en fonction des variations du montant des transactions et du solde ainsi que des fluctuations du taux de change.

iii) Risque boursier

Le risque boursier est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs particuliers à l'instrument ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme maintient une partie des placements dans des titres à revenu fixes et d'actions en gestion commune et, en conséquence, est sujet au risque lié au cours boursier associé aux fluctuations de prix du marché pour ces placements. Selon le niveau de tolérance au risque de l'organisme, un modèle de répartition d'actifs a été élaboré et mis en place pour les placements. L'exposition à ce risque fluctue selon les variations des placements de l'organisme d'année en année.

13. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE LOCATION

L'organisme doit respecter les versements minimaux auxquels il s'est engagé en vertu d'un contrat de location (ou bail) pour du matériel de bureau et des locaux à Toronto, Montréal et Vancouver ayant différentes dates d'échéance. Les futurs versements annuels minimaux avant taxes sont indiqués ci-dessous :

2016	169,308 \$
2017	122,017
2018	106,426
2019	104,217
2020	<u>25,944</u>
	<u>527,912</u>

14. DONNEES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été mises à jour afin de se conformer au modèle de présentation pour cet exercice.